



Le contenu prime sur l'auteur

C'est le contenu qui confère leur autorité aux livres de la Bible, et non leur auteur respectif : telle est la ligne directrice d'interprétation adoptée par l'assemblée des apôtres de district lors de sa récente session d'automne.

La question de la paternité de certains livres bibliques fait régulièrement l'objet de discussions théologiques. Il arrive parfois que les connaissances scientifiques entrent en conflit avec les classifications traditionnelles, qui remontent parfois au deuxième siècle après Jésus-Christ. Certains interprètes et dénominations voient dans ces contradictions une perte d'autorité pour les livres concernés.

L'assemblée internationale des apôtres de district a pris position sur ce type de questions d'auteurs. Voici les détails de cette décision :

- « Dieu est le véritable auteur des livres bibliques. L'autorité des écrits bibliques est fondée sur leur inspiration divine et ne dépend pas de leurs auteurs, qu'ils soient ou non apôtres et prophètes.
- Par conséquent, la constatation exégétique selon laquelle un écrit est ou non de tel ou tel auteur n'a aucune pertinence pour l'autorité de ce texte.

- L'autorité magistérielle de l'apostolat ne sert pas à résoudre des problèmes exégétiques individuels. Elle est plutôt donnée pour garantir la pureté de l'enseignement de l'Église et de sa prédication. »

Cette décision suit le point de vue fondamental tel qu'il est déjà présenté dans le Catéchisme de l'Église néo-apostolique : « Dieu est à l'origine de l'Écriture sainte, dont les auteurs étaient des hommes inspirés par le Saint-Esprit. Dieu a utilisé leur talent, veillant à ce que fût consigné ce qui, selon sa volonté, devait être transmis à la postérité. Bien que, pour ce qui concerne leur fond, les livres bibliques soient inspirés par le Saint-Esprit, ils n'en portent pas moins la marque, en ce qui concerne leur forme et leur style, de leurs auteurs et de l'univers de pensée de ces derniers. » (CÉNA 1.2)

2 décembre 2021